

Les violences en Algérie :
entre gestion politique et contrôle sociétal
Marguerite Rollinde

Marguerite Rollinde est chercheur à l'Institut Maghreb-Europe

Secrétaire générale de Hourriya/Liberté. On ne peut pas lutter contre le terrorisme avec la Déclaration des Droits de l'Homme à la main. C'est en substance le discours du Général Aussaresses pour justifier la pratique de la torture pendant la guerre d'Algérie. C'est le sens de la réponse faite par Boumedienne à Mohamed Harbi, en 1964 : "Donnez-moi un autre moyen d'avoir des renseignements"[1]. C'est à cette logique de la violence légitimée comme système de gouvernement que répond, aujourd'hui, la violence des islamistes, comme si le seul choix pour départager les adversaires politiques était dans l'élimination d'un camp par un autre.

La fin de l'été 2001 a été célébrée à Alger par un retour à la psychose des attentats, avec l'explosion d'une bombe, le 29 août, dans la basse casbah, qui a fait 35 blessés dont deux graves, un attentat à la kalachnikov mardi 4 septembre, par deux jeunes gens qui ont abattu sept personnes dans le restaurant du complexe touristique, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la capitale. Ce regain de violence, après deux ans de relative accalmie, intervient dans un contexte marqué par les troubles qui ont agité la Kabylie durant l'été. Il ravive l'opposition entre les partisans de l'éradication qui imputent ces actes terroristes à la politique de concorde civile du président Bouteflika, avec l'amnistie accordée à quelque six mille membres de l' AIS (Armée Islamique du Salut, branche armée du FIS), et ceux qui accusent une partie de l'armée de vouloir saboter toute tentative de conciliation nationale, en maintenant un climat de violence et de terreur. Cette violence visible, reprise par les médias, peine à cacher le fait que tueries et faux barrages n'ont jamais cessé dans les campagnes, contraignant des milliers de personnes à chercher refuge dans les bidonvilles aux abords des grandes agglomérations. Elle ne parvient pas plus à imposer le silence aux familles de disparus rassemblées chaque semaine depuis le mois d'août 1998 devant l'Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH) et devant les sièges de wilayates (préfectures) dans différentes villes d'Algérie, pour réclamer la vérité sur le sort de milliers d'Algériens, hommes et femmes de diverses catégories de la population, "disparus" au cours des dix dernières années, après avoir été enlevés par les forces de sécurité. Aux cris de ces victimes répondent d'autres cris, ceux des victimes du terrorisme qui réclament eux aussi la vérité et la justice pour leurs enfants, leurs familles assassinées dans les massacres de villages[2]. Sans compter que ce climat de violence favorise les rivalités cachées, voire les règlements de compte pour le contrôle de la rente pétrolière et l'appropriation des richesses nationales.

Comme si l'Algérie ne parvenait pas à se sortir de cette spirale de la violence commencée depuis si longtemps, depuis la guerre coloniale dont on commence à connaître aujourd'hui seulement à quel point elle a eu son lot de tortures, de crimes, d'injustice, et qui a continué avec les gouvernements issus des coups d'Etats successifs, depuis celui du Colonel Houari Boumedienne, le 19 juin 1965, jusqu'à celui qui a suivi l'interruption du processus électoral en 1992, et porté Mohamed Boudiaf à la tête du HCE (Haut Comité d'Etat), avant qu'il ne soit assassiné le 29 juin 1992. Autre crime impuni, comme les autres assassinats politiques. Cela fait partie des risques du métier.

Un Etat militarisé ou le monopole de la violence légitime

Comment expliquer ces assassinats, ceux des femmes et des enfants égorgés comme ceux d'intellectuels[3], de militaires y compris des officiers de haut rang ? Est-il possible de comprendre, sinon de justifier, le recours systématique aux exécutions extra-judiciaires, à la torture systématique et aux disparitions de milliers d'Algériens[4] ? Plutôt que de s'appesantir sur la complexité, réelle, de la situation algérienne, plutôt que de renvoyer à une quelconque spécificité culturelle ou à l'héritage colonial comme source de tous les maux d'aujourd'hui, en oubliant que 70% de la population a moins de vingt cinq ans aujourd'hui, il est nécessaire de s'arrêter sur les conditions politiques qui rendent possible l'expression de la violence et sur les responsabilités des différents protagonistes dans leur lutte pour le monopole du pouvoir. L'obscurité entretenue sur la nature des enjeux et sur les acteurs de la violence contribue à reproduire la terreur. Car enfin pourquoi cette censure sur les médias, pourquoi les assassins ne sont-ils jamais arrêtés, pourquoi les procès de présumés criminels se tiennent-ils dans le plus grand secret, pourquoi ne connaît-on jamais l'identité des "terroristes" dont on annonce régulièrement la mort au cours d'affrontements avec l'armée ? "Rien ne ressemble plus à un homme armé qu'un autre homme armé. Dans une situation d'une telle confusion, qui peut savoir qui tue qui et pourquoi ? Plus rien n'est à sa place, le vrai du faux n'est plus

identifiable"[5].

Dans un système démocratique, l'Etat a des responsabilités vis-à-vis des citoyens qui l'ont porté au pouvoir. Ils sont en droit de lui demander des comptes et de le sanctionner par la voie des élections en particulier. Mais l'Etat algérien ne s'inscrit pas dans un cadre politico-juridique délimité par l'équilibre entre les trois pouvoirs (législatif, judiciaire et exécutif). Il est loin de jouer le rôle d'arbitre au service de la légalité et des institutions du pays. C'est un Etat prédateur, enjeu et principal bénéficiaire des luttes pour le contrôle du pouvoir politique et économique. On ne peut pas parler d'un régime militaire, à l'exemple des dictatures militaires d'Amérique latine. Mais l'armée joue un rôle politique essentiel, à la source du pouvoir, en se posant comme l'institution détenant la légitimité historique, acquise dans la lutte pour l'indépendance : "Les relations entre l'armée et le gouvernement sont des relations de subordination d'une instance exécutive à une autorité politique souveraine, qui confie à des élites civiles la mission de gérer les affaires administratives de l'Etat et de réaliser les programmes économiques et sociaux"[6]. Face à la souveraineté nationale, il n'y a donc pas de place pour une souveraineté populaire qui supposerait un espace public d'expression, en particulier par la voie des élections qui ne sont admises que dans la mesure où elles confortent les pouvoirs en place mais en aucun cas pour permettre l'expression de courants autonomes. Partant du principe que la communauté algérienne est unanime derrière ses chefs légitimes, l'armée, et l'Etat qu'elle contrôle, pratiquent le recours à la violence comme moyen exclusif de régler les différends politiques, dans la suite de la lutte pour l'indépendance, qui ne pouvait se gagner que par les armes face à un système colonial qui bloquait toute réforme et tout espace de construction d'une société autonome. S'opposer ou entrer en concurrence avec l'Etat relève de la trahison et la seule attitude à avoir face à ces "ennemis de la nation" est l'élimination physique.

Après avoir durement réprimé les émeutes d'octobre 1988, les militaires avaient accepté d'instaurer le multipartisme et de mettre en place un processus électoral. Il s'agissait de sanctionner le gouvernement, en réponse aux accusations de corruption et d'incapacité de son administration, mais sans toucher à la légitimité historique de l'armée. Dans leur optique, la présence des islamistes aux côtés d'autres partis d'opposition n'apparaissait pas comme un obstacle insurmontable ; les élections étaient plutôt une façon d'intégrer ce courant dans le jeu politique. D'autant plus qu'il n'y a pas d'opposition idéologique irréductible entre les islamistes et l'armée, pas plus qu'avec tout autre courant politique d'ailleurs : "Que cela soit clair. Le pouvoir des janissaires n'a peur d'aucune idéologie. Il les a toutes instrumentalisées à un moment ou à un autre : le socialisme, l'arabisme, le berbérisme, l'islamisme et aujourd'hui le libéralisme et le républicanisme de quatre sous. Ce qui lui fait peur, c'est la force sociale qui risque de déborder le cadre préétabli d'une transition sur mesure"[7]. Or le succès remporté par le FIS au premier tour des législatives, en 1992, en faisait un concurrent susceptible de monopoliser le pouvoir à son propre compte. C'est-à-dire, aussi, de récupérer à son profit les bénéfices de la rente ou de la campagne de privatisation du foncier, pour ne citer que cet exemple, organisée sous le contrôle et au bénéfice de l'Etat et de sa clientèle. L'armée a alors décidé de reprendre le contrôle de l'Etat par la force, contre la décision d'une société qui s'est exprimée dans la rue en octobre 1988, et qui a réitéré par la voie légale son refus du pouvoir en place. Mais, en interrompant les élections et en interdisant le FIS, l'armée a ouvert le champ à une contestation radicale qui vient d'une couche de la population défavorisée et a vu émerger de nouveaux acteurs qui ont leur propre langage, celui de la violence. Ils refusent le choix de l'aile légaliste et politique du FIS et ne sont plus prêts à composer avec les maîtres actuels du pouvoir, forts de leur propre légitimité fondée sur les valeurs traditionnelles de l'islam et sur la lutte populiste contre la corruption et contre l'injustice. A partir de cet instant, l'Algérie sombre dans un cycle de violence barbare, qui bascule parfois dans la folie meurtrière. A l'affrontement pour le pouvoir entre l'armée et l'aile radicale du courant islamiste, vont s'ajouter les exactions des bandes armées qui pillent et tuent pour leur propre compte, sans compter les groupes d'autodéfense qui se transforment en auxiliaires de la police, en dehors de toute légalité. Ce cycle de violences va connaître son paroxysme entre 1993 et 1997, mais aujourd'hui encore, on n'en voit pas l'issue.

Guerre civile ou guerre contre les civils

Ce conflit aurait causé la mort de 100 000 personnes. Peut-on pour autant parler d'une "guerre civile", qui traduirait par la violence un antagonisme entre deux communautés séparées par des clivages politiques, ethniques, idéologiques ou religieux, comparables aux tragédies qu'ont connu le Rwanda ou l'ex-Yougoslavie, pour prendre deux exemples récents ? Ce sont des Algériens qui tuent d'autres Algériens et c'est ce qui rend plus insupportables encore les manifestations de la violence. Comment se situer quand l'ennemi n'est pas l'étranger, mais qu'il peut être le frère, le voisin, le cousin ? On a tenté d'expliquer cette violence par le clivage de la société entre deux projets politiques et idéologiques antagonistes, entre deux traditions, d'un côté celle des Lumières, du modèle républicain, hérité de la France, c'est le camp des "démocrates", de l'autre celle de l'Etat théocratique, garant du retour aux valeurs authentiques de la société

musulmane détournée de son chemin par des militaires qui se sont imposés par la force, mais qui sont perçus comme extérieurs à la société, ce qui justifie de lancer contre eux le *jihad*, comme auparavant contre l'Etat beylical, puis colonial.

Pendant longtemps, le silence a été pesant sur les crimes organisés au nom de la sécurité, sécurité de l'Etat, mais qui garantit celle des simples citoyens ? Ils sont littéralement pris entre deux feux et n'ont que le droit de choisir leurs bourreaux, menacés d'être égorgés s'ils n'acceptent pas de contribuer au butin de guerre pour alimenter les maquis, d'être arrachés de chez eux et exécutés pendant la nuit, quand ils sont soupçonnés d'avoir aidé les terroristes. Ils n'ont de soutien à attendre ni des partis islamistes qui prétendent lutter au nom du peuple mais n'ont aucun mot pour dénoncer publiquement les massacres, ni des partis politiques dits "démocrates" qui justifient la politique sécuritaire de l'Etat au nom de la démocratie. A ce clivage renvoie un autre clivage réactivé au début de l'été par les explosions urbaines de Kabylie. Il s'appuie sur une opposition supposée ethnique entre les Arabes et les Berbères, doublée d'une opposition entre arabophones et francophones. Le refus de reconnaître la dimension berbère de l'Algérie revient à nier l'histoire même de ce pays "au carrefour de civilisations méditerranéenne et africaine tant par sa géographie que dans ses parcours et échanges, plaque tournante entre l'Afrique et l'Europe, l'Orient et l'Asie, flux et reflux de l'Espagne andalouse", comme le rappelle Saida Rahal-Sidhoum, qui voit dans "un processus antagonique réducteur artificiellement créé et largement entretenu" le signe d'un "venin savamment distillé pour saper le goût que partage ce peuple pour toutes les aventures de liberté, évoquées par ce mot : amazighité[8]". Entre la conception unanimiste de l'Etat excluant toute idéologie qui sort du cadre du nationalisme arabo-musulman et les risques de dérive vers des revendications séparatistes qui s'appuieraient sur des discours identitaires se prévalant de l' "ethnie", il y a une population qui souffre de ce sentiment de *hogra*, de frustration face à l'injustice et à l'arbitraire, et proteste contre les harcèlements et les injustices de gendarmes assimilés au pouvoir central. Il faut entendre les revendications des jeunes et leurs slogans. Se rappeler aussi que les troubles ont commencé le 18 avril par l'assassinat par les gendarmes d'un jeune lycéen de 19 ans, Massinissa Guermouh.

Créer une spécificité de la révolte kabyle, ne reconnaître que la revendication identitaire, ou au contraire prétendre que l'Etat algérien s'est totalement désintéressé de cette région, n'aboutit qu'à nier le caractère national qui dépasse largement les frontières kabyles de la détresse de ces jeunes qui rejoint le mal de vivre et le sentiment de mépris de toute une jeunesse, celle qui s'est fait tirer dessus à balles réelles en s'attaquant à des institutions, des banques et autres réalisations de l'Etat, celle qui a été envoyée dans les camps du sud au lendemain des émeutes d'octobre 88, celle aussi qui choisit la voie du désespoir en rejoignant les maquis.

Alors guerre civile entre des tendances irréductiblement opposées ou plutôt guerre contre des civils, y compris au moyen de la violence et de groupes armés, par un régime contesté et qui a choisi de gérer toute la société comme un ennemi.

Violence politique, violence sociale

Nul doute que le silence des partis islamistes, l'absence de prises de position claire de leurs responsables pour condamner les violences des terroristes, favorisent largement le maintien du climat d'affrontement entre deux camps. Mais il faut aussi s'arrêter sur le rôle des partis qui se revendiquent de la démocratie. L'histoire des partis politiques en Algérie s'est construite dès l'époque coloniale sur l'adhésion à un projet national fondé sur l'unanimité idéologique : "d'où une idée mythique du peuple uni, sans conflit, et la dévalorisation du pluralisme des partis"[9]. Mais derrière la façade du Parti unique, les différentes composantes du mouvement national sont entrées en lutte pour le monopole de la direction revendiquée au nom du peuple pour le PPA/MTLD, de la religion pour les Ulemas ou du prolétariat pour le PCA (Parti Communiste Algérien), même si aucune de ces tendances ne remet en cause la référence fondamentale à l'islam et à l'arabité comme valeurs constitutives de la nation algérienne.

Les partis politiques nés de ces différents courants prolongent, aujourd'hui, cette compétition dans la course au pouvoir. Ils se sont prononcés, en d'autres temps, avec fermeté contre la torture, celle que subissaient leurs militants. En 1971, le PAGS (Parti de l'Avant Garde Socialiste) publie un document intitulé : "Assez d'arbitraire et de tortures. L'intérêt national exige la fin de toute répression antidémocratique". Ce texte dénonce la torture comme une "atteinte à la dignité d'hommes et de citoyens", appelle à l'application des "règles élémentaires de respect de la personne humaine", et insiste sur le fait que : "ce n'est que dans la mesure où les libertés, les droits et la dignité des citoyens seront protégés et respectés que la mobilisation des masses populaires pourra être réelle et efficace[10]". Ce parti va se mobiliser de nouveau contre la répression qui suit les émeutes d'octobre 88, au sein du Comité national contre la torture, qui dénonce la

torture comme instrument de gestion des conflits politiques. Mais aujourd'hui, incapables de proposer un projet national à une population dont ils semblent complètement coupés, ils construisent chacun leur pré carré sur la base d'oppositions et de scissions qu'ils suscitent eux-mêmes, pour justifier l'éradication de l'Autre.

Ces mêmes démocrates qui revendiquent aujourd'hui la laïcité et dénoncent les pratiques obscurantistes des islamistes sont, pourtant, ceux qui ont voté, en mars 1963, le code de la nationalité, définie à partir du sang et de l'islam. Certaines associations de femmes ont tenté de faire entendre leurs voix dans les années quatre-vingts. Les manifestations d'octobre 88 vont provoquer l'émergence de nombreux collectifs et associations. Leur objectif est essentiellement de faire connaître le code de la famille et son caractère discriminatoire à un grand nombre de femmes qui en ignorent le contenu. Une Coordination nationale s'est créée le 1er décembre 1989, regroupant diverses associations de femmes algériennes. Elle est porteuse de revendications concernant essentiellement le code de la famille et le refus de la loi électorale de 1989 qui donne à tout électeur le droit à trois procurations pour des membres de sa famille et surtout le droit de voter sans procuration à la place de son conjoint. En 1997, une pétition est lancée non pas pour l'abrogation du code de la famille mais pour "la renégociation du droit des femmes dans la famille". Mais le climat sécuritaire et les massacres horribles sont invoqués pour inciter le collectif des associations à l'origine de cette campagne à taire ses revendications ; l'ordre des priorités est bousculé. Comme pendant la guerre de libération, comme dans les débuts de l'indépendance, les luttes pour la libération des femmes peuvent attendre.

Force est de constater que : "tout ce qui pourrait donner à penser qu'un problème existe dans la famille, qu'un conflit d'intérêts se joue entre les hommes et les femmes, que se produit et se reproduit en son sein ce qui est un rapport social entre les sexes est évité.... De même, le féminisme dont on se défend est souvent considéré comme une affaire d'Occidentales, une guerre mal venue contre les hommes, ce qui fait que les revendications des femmes sont souvent pensées comme une lutte contre l'archaïsme (représenté par le FIS) et suggèrent que leurs alliés naturels sont les hommes, démocrates, modernistes... Et l'accusation de non algérianité, d'occidentalisation est toujours prête à désigner celle qui regimbe tant on est sûr de piéger les femmes par la référence nationalitaire et le patriotisme^[11]".

C'est là que la violence domestique et sociale rejoint la violence politique, qui fait de la femme algérienne le lieu symbolique d'une identité nationale menacée. La cause des femmes est brandie comme alibi pour justifier la lutte contre les islamistes, mais la famille reste encore trop souvent le lieu de la violence domestique et de la soumission à l'ordre patriarcal, lieu de formation à la violence sociale et politique. L'extension de la violence politique actuelle qui touche régulièrement les femmes renvoie à la violence dans la famille, celle de l'ordre patriarcal, institutionnalisé par l'Etat qui, dès 1962, légalise, officialise et légitime le contrôle du comportement des femmes, à la maison comme à l'extérieur. Dans ce système, le "moi collectif" l'emporte. Le groupe passe avant l'individu, les besoins de la société avant ceux de la personne. Le patriarcat fonctionne sur des relations d'autorité à l'intérieur desquelles tous les individus apprennent à soumettre leur propre identité à l'identité du groupe. Faire une brèche dans ce système, c'est aussi faire une brèche dans toute la société, ce qui expliquerait que l'on refuse de toucher à la question de la femme et de la religion parce que c'est par la famille et la femme que se maintient le système de la société tout entière, et là nous touchons à quelque chose de central.

A tous les niveaux, y compris celui des femmes, s'en prendre à l'homme, époux, père ou frère, c'est s'en prendre au chef de la famille, et au protecteur. Cela relève du tabou. La femme qui ose l'affronter risque d'être rejetée et de se retrouver dans la rue, soumise à la réprobation et à la violence sociale : "Elles sont sans contrôle et donc s'offrent au désir ou au droit de correction détenu par les autres hommes. Elles doivent en assumer seules les conséquences. Le privilège de violence détenu par les hommes de la famille est élargi à tous les hommes^[12]".

Alors, plutôt que de rendre l'islam responsable des atteintes aux droits des femmes, ne faut-il pas plutôt observer la façon dont la religion, et pas seulement l'islam mais aussi le christianisme ou toute autre religion ou idéologie, fonctionne comme référent ? Au même titre que la langue ou le territoire, elle agit sur les pratiques sociales et détermine les rapports sociaux en terme de concurrence et d'opposition entre dominants et dominés, que ce soit au niveau du couple homme/femme, de la famille, du pays ou au niveau mondial. Il faudrait analyser comment, par exemple, la langue et la culture arabe sont apparues comme des valeurs refuges face à la colonisation ou comment l'islam a représenté le bastion de la résistance à l'occidentalisation, pendant l'épisode de la Guerre du Golfe, qui a, sans aucun doute, eu un impact considérable dans la remise en cause du principe de l'universalité des droits de l'Homme. Et encore, ce ne sont pas tant les droits eux-mêmes qui sont remis en cause que leur interprétation ou l'application, selon deux poids deux mesures, qui en est faite par l'Occident. Ce qui se passe aujourd'hui en Palestine et les positions prises par les Etats-Unis ne font d'ailleurs que renforcer ce sentiment.

Cette violence de groupe a été exacerbée à partir des années soixante-dix, accentuée dans les années quatre-vingts, par les courants islamistes, sans que cela provoque de réactions ni de la part de la société ni de celle de l'Etat. Les discours violents contre les femmes, rendues responsables du délitement des valeurs traditionnelles, vont se multiplier dans les mosquées, les meetings, les journaux. La violence publique contre les femmes va atteindre un paroxysme entre les années 1989 et 1991 au nom d'un "droit de violence" reconnu à tous les hommes pour assurer le contrôle des mœurs mis en danger par l'attitude des femmes. Ainsi, en toute "légitimité", chacun peut exercer sa volonté de puissance sur des femmes qui découvrent ce qu'elles ne voulaient pas voir, pour une grande partie d'entre elles, à savoir que n'importe quel homme a droit de violence sur elles tandis qu'elles-mêmes n'ont aucun droit qui ne puisse être remis en cause. L'Etat comme les partis ont commencé par laisser faire. Les premiers enlèvements de jeunes filles par des islamistes qui les soumettent dans les maquis au "zouaj al mouta'a" (mariage de jouissance), ce terme qui cache la réalité du viol, ne suscitent que des rumeurs gênées, tant cette pratique remet en cause l'honneur des hommes. Il faut attendre que la violence dégénère et que toute la société soit atteinte. La cause des femmes devient alors le prétexte à la lutte radicale contre les islamistes. Mais l'arrêt du processus électoral va provoquer une fracture au sein du mouvement entre celles qui soutiennent l'intervention de l'armée et celles qui refusent de cautionner l'arrêt du processus électoral. Cette fracture va s'amplifier avec l'installation de l'Algérie dans la "sale guerre", les femmes étant sommées de se positionner entre les GIA et l'armée, entre éradicatrices ou pro-islamistes. Celles qui ne choisissent pas le camp du pouvoir sont réduites au silence. Quant aux autres, elles confortent le discours de l'Etat et servent de support à sa propagande, en particulier vis-à-vis de l'extérieur, en faveur de la légitimité de sa politique sécuritaire.

Conclusion

On entre alors dans le domaine du politique comme lieu de gestion des rapports fondés sur l'opposition et le conflit au sein du groupe, de la communauté, de la nation, ou entre des nations ou des modèles culturels différents au niveau international. Dans ce contexte, les intellectuels, de part et d'autre de la Méditerranée, se trouvent aujourd'hui devant le dilemme de devoir défendre les droits de ces "ennemis de la liberté" réels ou potentiels, que sont à leurs yeux tous les islamistes. Comment soutenir les islamistes s'ils sont capables de telles tueries ? Ce ne sont que des monstres, qu'il faut éradiquer du corps social, des êtres dont on ne reconnaît pas l'humanité et que l'on peut donc tuer ou laisser tuer, torturer, disparaître. C'est bien d'éradication dont il s'agit quand l'armée organise des rafles pour enlever tous les jeunes d'un quartier, ou envoie des avions survoler des zones montagneuses pour décharger du napalm sur la population, hommes, femmes, vieux, enfants.

Le discours sur les Droits de l'Homme ne sera crédible que si l'Etat met fin à un système qui permet la survivance de l'impunité et que si, d'autre part, les partis islamistes reconnaissent leur part de responsabilité dans les violences de ces dernières années et les dénoncent publiquement. "Justifier ou fermer les yeux sur la répression contre un courant d'idées, sur une véritable liquidation physique de ce courant parce qu'il est différent ou parce qu'on s'oppose à son projet, c'est la négation même de la démocratie, du multipartisme, des libertés individuelles et de conscience les plus élémentaires^[13]". Comment dépasser ce dilemme autrement qu'en reconnaissant, comme préalable, l'individu dans sa spécificité tout en cherchant dans l'autre, quel qu'il soit, sa part d'humanité, non pas pour adhérer à son discours mais pour établir les conditions d'une communication à chances égales ? Reconnaître dans l'autre sa part d'humanité, là est l'universalité.

Mais pour que soit reconnue dans l'espace public cette universalité contradictoire, qui fait tout à la fois de chacun un être spécifique et une part de l'humanité, il faut un Etat de droit qui établisse des règles du jeu fondées sur la liberté de pensée et d'expression de chaque citoyen et sur la fin de l'impunité pour ceux, quels qu'ils soient, qui ne respectent pas ses règles. C'est l'enjeu du combat engagé en Algérie par des hommes et des femmes, avocats, journalistes, militants des Droits de l'Homme ou familles de disparus. Les soutenir et relayer leur combat est le seul choix possible pour que la citoyenneté l'emporte sur les barbaries.

Paris, le 12 septembre 2001

1 Propos rapporté par Mohamed Harbi à *El Watan*, 17 mai 2001.

2 Ces massacres ont provoqué pendant la seule année 1997, plus de trois cents victimes, le 29 août, à Raïs ; quatre vingt dix morts à Beni Messous le 8 septembre ; quatre cent dix sept morts, dans la nuit du 22 au 23 septembre à Bentalha. A ce sujet lire le témoignage de Nesroulah YOUS, *Qui a tué à Bentalha*, La Découverte, octobre 2000

3 En 1993, plusieurs intellectuels sont assassinés : Djilali Liabes, le 16 mars, Tahar Djaout, le 26 mai, Mahfoud Boucebci, le 15 juin, M'Hamed Boukhobza, le 21 juin, Youcef Sebti, le 28 décembre. Citons aussi l'assassinat du dramaturge Abdelkader Alloula, le 3 août 1994 ou du chanteur Matoub Lounes, le 25 juin 1998.

4 Dans un memorandum publié en mars 2001, le Collectif des familles de disparus en Algérie cite le chiffre

de 7 200 cas de disparition recensés pendant ces dix dernières années, soit plus que dans aucun autre pays qui a eu recours à cette pratique.

5 Louisa HANOUNE, *Une autre voix pour l'Algérie. Entretiens avec Ghania Mouffok*, La Découverte, Paris, 1996, p.12.

L. Hanoune est la seule femme responsable d'un parti en Algérie, le Parti des travailleurs (P.T.)

6 Lahouari ADDI, *L'armée, la nation et l'Etat en Algérie*, octobre 2000, débat sur le site électronique *Algeria-Watch*. Du même auteur, lire *L'Algérie et la démocratie*, La Découverte, Paris, 1995 et *Les mutations de la société algérienne. Famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, La Découverte, Paris, 1999.

7 Mohamed BENZAADA, "Une transition démocratique sous surveillance", *El Watan*, Alger, 6 juin 2000.

8 Saida RAHAL-SIDHOUM, *Sur la berbérisme en Algérie*, *Sanabil*, journal électronique du site Maghreb-ddh.org, n°1, mars 2001.

9 Monique GADANT et Mohamed HARBI, "Quel pôle démocratique ?", *Esprit*, janvier 1995, p.120.

10 Appel de la Direction nationale du PAGS, Alger, 28 avril 1971, reproduit sur le site électronique *Algeria-watch*.

11 Monique GADANT, *Le nationalisme algérien et les femmes*, Paris, L'Harmattan, 1995, avant propos.

12 Dalila DJERBAL-IAMARENE, "Violence familiale, violence sociale, violence politique", in *Droits de l'Homme et violences au Maghreb et en Europe*, Actes du séminaire organisé par l'association Hourriya/Liberté, mars 1998, p.44.

13 Luisa HANOUNE, *op. cit.*, p.29.